



Ensemble pour la réussite !

 Plan d'éducation de la petite enfance
à la 12^e année (Secteur francophone)

Ensemble pour la réussite !

Plan d'éducation de la petite enfance à la 12^e année (Secteur francophone) 2026 – 2038

Province du Nouveau-Brunswick
C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1 CANADA
GNB.CA

ISBN 978-1-4605-4728-1 (Édition imprimée en français)
ISBN 978-1-4605-4727-4 (PDF : version française)

25-02599 | 2026.05 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons respectueusement que le Nouveau-Brunswick est situé sur les territoires traditionnels non cédés et non abandonnés des peuples wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati.

Nous réitérons notre engagement à restaurer et à renforcer des relations significantes avec les peuples autochtones et à honorer ces terres porteuses des espoirs des générations à venir.

Table des matières

06	Mot de la ministre	
07	Portrait de la province	
09	Survol du processus de consultation	
11	Glossaire	
13	Vue d'ensemble du plan d'éducation	
21	Vision du système éducatif acadien et francophone	
22	Engagements du plan envers les <i>Appels à l'action</i> de la Commission de vérité et réconciliation	
23	Principes directeurs	
	Toute personne peut apprendre	24
	Bien-être du personnel éducatif et des personnes apprenantes	24
	Leadership partagé	24
	Imputabilité et reddition de compte	24
	Innovation s'appuyant sur une culture de recherche	25
26	Raison d'être et mise en oeuvre du plan	
27	Trois conditions essentielles à la réussite de ce plan d'éducation	
	Réponse systémique et proactive à la diversité croissante des besoins	28
	Formation initiale et continue	29
	Fidélisation et recrutement	31
33	Chantiers prioritaires	
	Chantier 1 : Solidifier les bases de l'apprentissage (naissance à 5 ^e année)	34
	Chantier 2 : Développer les compétences pour réussir dans la vie (6 ^e à 12 ^e année)	38
	Chantier 3 : Cultiver le vivre-ensemble dans un monde en changement (naissance à 12 ^e année)	41
45	Bibliographie	



Mot de la ministre

L'éducation est au cœur de notre projet de société et constitue un levier essentiel pour soutenir l'épanouissement des personnes et des communautés de notre province.

J'ai le plaisir de présenter le plan d'éducation du système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick, *Ensemble pour la réussite !*, qui est le fruit d'un processus exhaustif de réflexion et de consultation mené sur une période de 18 mois. Ce plan s'appuie sur les forces du système éducatif acadien et francophone et sur les apprentissages des dernières années, qui ont été enrichis par les échanges avec de nombreuses parties prenantes.

Ce plan s'inscrit dans la continuité des cadres qui orientent notre action éducative, dont la *Politique d'aménagement linguistique et culturel* (PALC). Celle-ci rappelle la double mission du système éducatif acadien et francophone : « favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque personne apprenante, de la naissance à la 12^e année, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone et de l'ensemble de la province. »

Dans un monde en constante évolution qui est marqué par des enjeux sociaux, économiques, technologiques et environnementaux complexes, le système éducatif doit continuer de s'adapter pour faire en sorte que les apprentissages soient solides et porteurs de sens et que des pratiques pédagogiques cohérentes et des interventions ciblées et appuyées sur des données de recherche soient mises en œuvre. Ces fondements soutiennent des apprentissages en profondeur et le développement des compétences nécessaires pour comprendre le monde, y participer activement et y contribuer de façon éclairée.

Les consultations ont mis en évidence une volonté claire de continuer à bâtir sur les forces de notre système éducatif, et ce, tout en reconnaissant la nécessité de s'adapter à la diversité croissante des besoins des personnes apprenantes, ainsi que de soutenir le personnel éducatif dans son travail. Elles rappellent également que l'éducation est une responsabilité partagée qui est portée par les familles, les communautés, les organismes et l'ensemble des partenaires gouvernementaux.

Ce plan d'éducation propose une vision rassembleuse qui mise sur le bien-être, le leadership partagé, l'innovation s'appuyant sur une culture de recherche, et sur la capacité de notre système éducatif à cultiver le vivre-ensemble dans une francophonie acadienne actuelle, inclusive et ouverte sur le monde. Il réaffirme l'importance de la valorisation de la culture acadienne et francophone, reconnaît le rôle essentiel des relations durables avec les peuples Wabanaki et souligne l'apport des personnes issues de l'immigration à la vitalité collective.

J'invite l'ensemble des acteurs du système éducatif et de la communauté à s'engager dans la mise en œuvre de ce plan afin de soutenir, avec ambition et cohérence, la réussite et l'épanouissement de toutes les personnes apprenantes du Nouveau-Brunswick.



Claire Johnson

Ministre de l'Éducation et du Développement
de la petite enfance

Portrait de la province

Population totale et démographie



17% (+ de 147 600) sont âgés de 0 à 17 ans

Instruction en français dans les écoles primaires et secondaires (Statistique Canada, 2021)

37 215

Au Nouveau-Brunswick, 37 215 enfants d'âge scolaire étaient admissibles à l'instruction en français en 2021

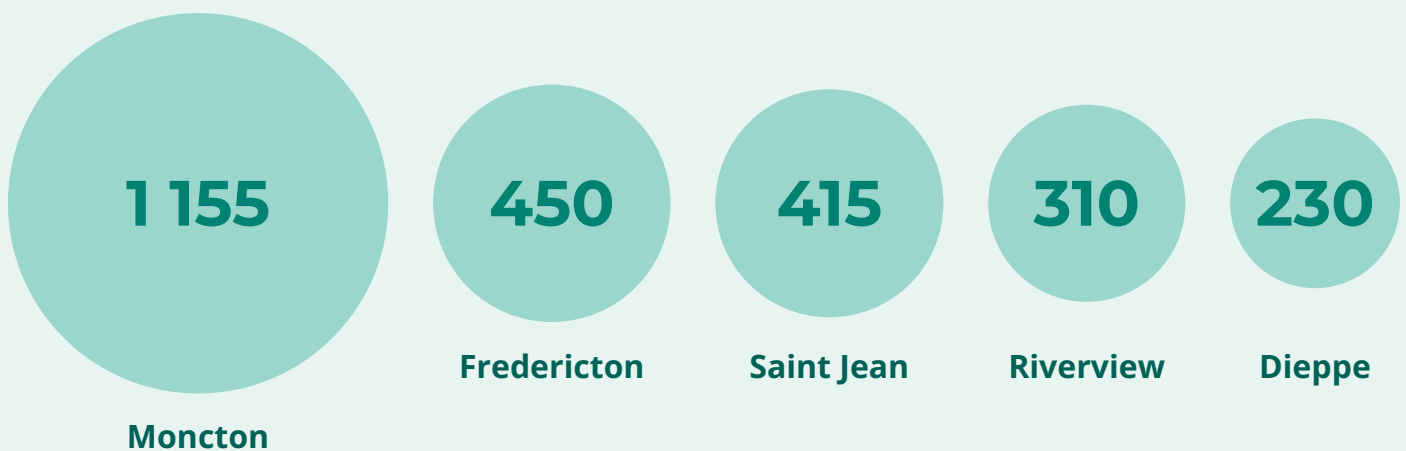
81 %

Parmi les enfants admissibles du Nouveau-Brunswick, 81 % [29 980] fréquentaient ou avaient fréquenté une école de langue française au Canada

7 235

Au Nouveau-Brunswick, 7 235 enfants admissibles d'âge scolaire n'ont jamais fréquenté une école de langue française au Canada

Les municipalités où résidaient le plus grand nombre d'enfants admissibles n'ayant jamais fréquenté une école de langue française étaient :



(Statistique Canada, 2021)



Instruction dans des garderies éducatives en français (Document de discussion, 2025)

Au Nouveau-Brunswick, différents types de garderies servent à répondre aux besoins des familles. Les établissements agréés sont reconnus par le gouvernement et doivent respecter certaines normes de qualité. Parmi 328 établissements agréés, environ 215 sont désignés pour offrir des places subventionnées afin de réduire les frais pour les parents (2025). Ces milieux peuvent être des garderies éducatives ou des garderies en milieu familial. Leur objectif est de faire en sorte que l'accès aux services de garde de qualité soit équitable pour tous les enfants.

Organisation du système éducatif du Nouveau-Brunswick

Le système éducatif du Nouveau-Brunswick, province officiellement bilingue, est organisé selon une dualité linguistique. Il regroupe les services éducatifs de la petite enfance à la fin de la 12^e année. Le ministère est représenté par une personne occupant le poste de ministre et les services pédagogiques sont représentés par deux divisions distinctes (secteurs), chacune de celle-ci étant dirigée par une personne agissant à titre de sous-ministre. Quant aux services de soutien administratif et logistique, ils sont assurés par des équipes communes. Chaque secteur dessert ses districts scolaires respectifs (trois (3) districts scolaires francophones et quatre (4) districts scolaires anglophones) répartis dans l'ensemble de la province.

Organisation du système éducatif acadien et francophone

Les trois (3) districts scolaires francophones (DSF), Sud, Nord-Est et Nord-Ouest sont gérés respectivement par une direction générale et administrés par un conseil d'éducation de district (CED) formé de personnes élues. Ensemble, ils soutiennent plus de 6 500 personnes employées, 328 garderies éducatives fréquentées par plus de 5 700 enfants, ainsi que 90 écoles et près de 32 000 élèves.

Partenaires du système éducatif

Le système éducatif acadien et francophone a également le privilège de collaborer avec des partenaires essentiels, notamment les familles, des associations professionnelles, des établissements d'éducation postsecondaire, les autres ministères, le milieu associatif, des groupes et organismes communautaires et des bénévoles, ainsi que des groupes de gouvernance de diverses communautés.

Ainsi, le titre de ce plan, ***Ensemble pour la réussite !***, prend tout son sens à la lumière de la collaboration et de la mobilisation indispensables à l'éducation des personnes apprenantes.



Survol du processus de consultation

L'élaboration du présent plan d'éducation s'est appuyée sur un processus de consultation servant à recueillir les perspectives des acteurs et des partenaires du système éducatif acadien et francophone, ainsi que de la société néo-brunswickoise. Cette démarche avait pour objectif de nourrir une réflexion collective appuyée par la recherche et d'arrimer les orientations du plan aux constats issus des consultations, tout en tenant compte des priorités provinciales et des réalités vécues sur le terrain.

Quatre documents livrables font état des résultats de ce vaste processus :

- *l'État des lieux* (mai 2025);
- le *Document de discussion* (août 2025);
- le rapport de consultation *Ce que nous avons entendu* (février 2026);
- le nouveau plan d'éducation *Ensemble pour la réussite !* (juin 2026).



État des lieux et Document de discussion

Entre janvier et mai 2025, une première ronde de consultations et la publication d'un état des lieux du plan d'éducation précédent ont permis de dégager les thèmes et les enjeux. En parallèle, une analyse de rapports officiels des dix dernières années et l'élaboration de dossiers thématiques fondés sur des recherches actuelles en éducation ont alimenté une séance d'idéation impliquant les personnes dirigeantes du domaine de l'éducation en février 2025 ainsi que le *Document de discussion*, publié en août 2025 et servant de cadre commun pour la deuxième ronde de consultations en vue de l'élaboration du plan d'éducation.



Rapport *Ce que nous avons entendu* et nouveau plan d'éducation *Ensemble pour la réussite !*

Entre août et décembre 2025, une deuxième ronde de consultations a permis de recueillir les rétroactions de plus de 3000 personnes. Plusieurs initiatives ont servi à cette collecte :

- un sondage provincial en ligne,
- 5 consultations publiques (3 en présentiel et 2 virtuelles),
- plus de 50 séances de consultations ciblées,
- la réception de mémoires, de courriels et de commentaires écrits.

Une équipe du ministère a procédé à la compilation, à l'organisation et à l'analyse des données recueillies pour en dégager les orientations principales et mieux comprendre les réalités communes et divergentes afin d'alimenter le rapport de consultation *Ce que nous avons entendu*.

Mobilisation et reconnaissance

L'enrichissement de nos connaissances communes résultant de l'ensemble des consultations, des recherches et des analyses a nourri directement la vision, les priorités et les actions proposées dans le présent plan.

Le ministère remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé à ce processus. Votre engagement et vos contributions ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration de ce plan et témoignent d'une volonté collective de faire progresser le système éducatif au service de chaque personne apprenante.

Glossaire

Clarification des termes utilisés dans ce plan d'éducation

Les termes suivants sont regroupés par catégories afin d'assurer une compréhension commune du vocabulaire utilisé dans ce plan. Lorsque la ligne est divisée en deux colonnes, la colonne de gauche s'applique au secteur de la petite enfance alors que la colonne de droite s'applique au secteur scolaire. Lorsqu'il n'y a pas de colonne, le terme s'applique à ces deux secteurs, sauf mention contraire.

Secteur de la petite enfance

Secteur scolaire

MILIEUX ÉDUCATIFS

Ensemble des lieux où se déroulent les apprentissages formels de la petite enfance à la fin du secondaire.

GARDERIES ÉDUCATIVES

Milieus éducatifs offrant des services de garde aux enfants âgés de 0 à 12 ans, et favorisant leur développement global grâce à des activités pédagogiques structurées et adaptées à leur âge.

ÉCOLES

Milieus éducatifs accueillant les élèves de la maternelle à la 12^e année.

PERSONNE APPRENANTE

Terme désignant tout enfant ou élève.

Dans le cadre du présent plan d'éducation, bien que le terme *personne apprenante* puisse être utilisé dans d'autres contextes, tel que défini ci-dessous, il ne désigne que les enfants et les élèves.

ENFANT

Personne âgée de 0 à 12 ans fréquentant ou non une garderie éducative.

ÉLÈVE

Personne de la maternelle à la 12^e année inscrite dans une école.

Personnel éducatif

Terme englobant toute personne employée contribuant directement aux apprentissages et au bien-être des personnes apprenantes dans les milieux éducatifs.

SECTEUR SCOLAIRE

Personnel enseignant

Désigne les titulaires de classe et les autres spécialistes, les personnes enseignantes-ressources ou d'appui à l'apprentissage, les personnes conseillères en orientation et les directions d'école.

Personnel de soutien

Désigne les personnes assistantes en éducation, les personnes intervenantes scolaires, le personnel de soutien administratif, les personnes préposées de bibliothèque, les personnes agentes de développement communautaire, les concierges, les personnes chauffeuses d'autobus et toute autre personne œuvrant dans le milieu scolaire et qui contribue à la réussite, au bien-être et à l'inclusion des élèves.



Vue d'ensemble du plan d'éducation 2026 – 2038



Cinq principes directeurs

pour guider toutes les décisions



Toute personne peut apprendre



Bien-être du personnel éducatif et des personnes apprenantes



Leadership partagé



Imputabilité et reddition de comptes



Innovation s'appuyant sur une culture de recherche

Trois conditions essentielles

les conditions de réussite du plan

CE1

Réponse systémique et proactive à la diversité croissante des besoins

CE2

Formation initiale et continue

CE3

Fidélisation et recrutement



Chantier prioritaire 1

Solidifier les bases de l'apprentissage (naissance à 5^e année)

OBJECTIFS DE TRANSFORMATION

- 1.1** Soutenir les familles, en collaboration avec les partenaires, afin d'offrir aux enfants de la petite enfance un accompagnement coordonné qui répond à leurs besoins avant leur entrée à l'école.
- 1.2** Instaurer un milieu d'apprentissage bienveillant qui favorise le développement global de chaque personne apprenante.
- 1.3** Créer des milieux d'apprentissage propices au développement optimal de la communication et des capacités langagières en français de chaque personne apprenante.
- 1.4** Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en littératie.
- 1.5** Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en numératie.



Chantier prioritaire 2

Développer les compétences pour réussir dans la vie (6^e à 12^e année)

OBJECTIFS DE TRANSFORMATION

- 2.1** Instaurer un climat d'apprentissage positif et bienveillant.
- 2.2** Accompagner et outiller le personnel enseignant de manière à favoriser des apprentissages en profondeur qui sont alignés sur les compétences du *Profil de sortie*.
- 2.3** Créer des milieux d'apprentissage propices à l'accompagnement et à la réussite des personnes apprenantes allophones ou issues de l'immigration.
- 2.4** Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en littératie.
- 2.5** Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en numératie.
- 2.6** Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer sa compétence numérique.

Cultiver le vivre-ensemble dans un monde en changement (naissance à 12^e année)

- 3.1** Appuyer l'ensemble des acteurs du système éducatif acadien et francophone dans l'actualisation des modèles pédagogiques liés à la construction identitaire.
- 3.2** Solidifier les relations avec les communautés Wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati afin d'offrir des parcours éducatifs qui reconnaissent et valorisent les langues, l'histoire, la culture, les traités de paix et d'amitié, les valeurs et les contributions des peuples Wabanaki du Nouveau-Brunswick, tout en faisant en sorte que les milieux d'apprentissage soient sécuritaires culturellement pour les personnes apprenantes issues des communautés Wabanaki.
- 3.3** Créer des milieux qui accueillent, soutiennent et valorisent les personnes apprenantes issues de l'immigration, tout en favorisant le vivre-ensemble, l'ouverture à la diversité et la vitalité culturelle pour l'ensemble des personnes apprenantes.
- 3.4** Faire en sorte que les milieux éducatifs soient bienveillants et sécuritaires et qu'ils valorisent les différences, soulignent les contributions et les forces de toutes les personnes apprenantes et leur permettent de contribuer à un vivre-ensemble inclusif.
- 3.5** Soutenir les milieux d'apprentissage dans le développement de modèles de gouvernance qui encouragent la participation citoyenne et démocratique des personnes apprenantes (selon leur niveau) dans leur milieu éducatif et dans leur communauté environnante, ainsi que dans la communauté en général.

17

Suivi et indicateurs du plan d'éducation

Mesurer l'avancement et les résultats

TROIS CONDITIONS ESSENTIELLES

Indicateurs		Donnée initiale (février 2026)	2029	2032	2035	2038
CE1 Réponse systémique et proactive à la diversité croissante des besoins : Faire en sorte que les milieux d'apprentissage soient inclusifs et équilibrés en renforçant la capacité du système éducatif à soutenir le personnel éducatif dans la réponse à la diversité croissante des besoins et en adaptant les pratiques, les structures, les ressources et les politiques provinciales.						
1	Pourcentage (%) du personnel éducatif des garderies éducatives qui a reçu de la formation en inclusion	18,6 %	23 %			
2	Pourcentage (%) du personnel enseignant qui se sent outillé pour répondre à la diversité des besoins des personnes apprenante	Nouveau Sera ajouté après le sondage initial (juin 2027)	Sera calculé après le sondage initial (juin 2027)			
CE2 Formation initiale et continue : Faire en sorte que le système de formation initiale et continue qui renforce les compétences du personnel éducatif et des directions réponde aux besoins réels du milieu, s'adapte aux défis actuels, notamment la pénurie de main-d'œuvre, et soutienne l'amélioration continue dans l'ensemble du système éducatif.						
3	Pourcentage (%) des garderies éducatives désignées dont les personnes éducatrices répondent aux critères de formation continue (10 heures de développement professionnel par année)	89,2 %	92 %			
4	Pourcentage (%) du personnel éducatif qui affirme que l'offre de formation continue répond à leur besoin de développement professionnel	Nouveau Sera ajouté après le sondage initial (juin 2027)	Sera calculé après le sondage initial (juin 2027)			
CE3 Fidélisation et recrutement : Reconnaître et soutenir le personnel éducatif dans son travail, tout en veillant à la stabilité des effectifs afin de maintenir la qualité et la continuité des services éducatifs.						
5	Pourcentage (%) du personnel éducatif qualifié dans les garderies éducatives qui répond aux exigences législatives en matière de formation (formation postsecondaire collégiale ou universitaire liée à la petite enfance)	56 %	63 %			
6	Taux de rétention du personnel éducatif dans les garderies éducatives	77,2 %	79 %			
7	Pourcentage (%) du personnel enseignant certifié	96 %	98 %			
8	Taux de rétention du personnel enseignant	98,4 %	99 %			

CHANTIER PRIORITAIRE 1 : SOLIDIFIER LES BASES DE L'APPRENTISSAGE (NAISSANCE À 5^e ANNÉE)

Indicateurs	Donnée initiale 2025	2029	2032	2035	2038
9 Pourcentage (%) d'enfants ayant atteint un niveau de développement approprié à l'évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD) *	65,4 %	68 %			
10 Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de lecture (2 ^e et 3 ^e année) **	2 ^e : 60,2 % 3 ^e : 69,5 %	2 ^e : 65,2 % 3 ^e : 75,2 %			
11 Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de numératie (mathématiques de 3 ^e année) **	3 ^e : 65,9 %	3 ^e : 71,3 %			

* Pour cet indicateur, la cible de 2029 est une augmentation annuelle de 1 % de 2026 à 2029.

** Pour ces indicateurs, la cible de 2029 est équivalente à un taux annuel d'amélioration de 2 % de 2026 à 2029 en fonction des données initiales de 2025.

CHANTIER PRIORITAIRE 2 : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS LA VIE (6^e À 12^e ANNÉE)

Indicateurs	Donnée initiale 2025	2029	2032	2035	2038
12 Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de lecture et d'écriture (7 ^e et 10 ^e année) *	7 ^e Lect. : 69,2 % 7 ^e Écrit. : 55,7 % 10 ^e TCLE : 77,7 %	7 ^e Lect. : 74,9 % 7 ^e Écrit. : 60,3 % 10 ^e TCLE : 84,1 %			
13 Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de numératie (6 ^e , 8 ^e et 10 ^e année) *	6 ^e : 62,2 % 8 ^e : 53,9 % 10 ^e : 78,6 %	6 ^e : 67,3 % 8 ^e : 58,3 % 10 ^e : 85,1 %			
14 Taux d'absentéisme chronique **	6 ^e à 8 ^e : 21,0 % 9 ^e à 12 ^e : 30,1 % (sept. 2025 à mars 2026)	6 ^e à 8 ^e : 19,8 % 9 ^e à 12 ^e : 28,4 %			
15 Pourcentage (%) de personnes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) (Statistique Canada, 2025) ***	16 %				

* Pour ces indicateurs, la cible de 2029 est équivalente à un taux annuel d'amélioration de 2 % de 2026 à 2029 en fonction des données initiales de 2025.

** Pour ces indicateurs, la cible de 2029 est équivalente à un taux annuel de réduction de 2 % de 2026 à 2029 en fonction des données initiales de septembre 2025 à mars 2026.

*** Donnée globale de Statistique Canada sur le Nouveau-Brunswick (NEET : Not in Employment, Education or Training – Ni en emploi, ni aux études, ni en formation). Cible à déterminer.

CHANTIER PRIORITAIRE 3 : CULTIVER LE VIVRE-ENSEMBLE DANS UN MONDE EN CHANGEMENT (NAISSANCE À 12^e ANNÉE)

Indicateurs		Donnée initiale	2029	2032	2035	2038
16	Pourcentage (%) d'élèves qui affirment être fiers de faire partie de la communauté acadienne et francophone (6 ^e , 8 ^e et 10 ^e année)	Nouveau	À déterminer			
17	Pourcentage (%) d'élèves qui ont pris connaissance de l'histoire, des réalités contemporaines et des contributions des peuples Wabanaki (6 ^e , 8 ^e , 10 ^e et 12 ^e année)	Nouveau	À déterminer			
18	Pourcentage (%) d'élèves qui affirment se sentir accueillis, soutenus et valorisés dans leur milieu éducatif (6 ^e , 8 ^e et 10 ^e année)	Nouveau	À déterminer			

Il s'agit de nouveaux indicateurs : les données initiales seront disponibles au printemps 2027 et les cibles de 2029 seront calculées par la suite.

Vision du système éducatif acadien et francophone



Vision

Chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, développe et exploite son plein potentiel. Citoyenne ou citoyen engagé et ouvert sur le monde, elle ou il contribue au dynamisme, à l'épanouissement et au rayonnement de la communauté acadienne et francophone ainsi que de la société néo-brunswickoise.

(Source : *Politique d'aménagement linguistique et culturel*, p. 22)



Mission

Le système éducatif acadien et francophone assure à chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, des apprentissages de qualité qui contribuent à sa réussite éducative et au développement de son identité linguistique et culturelle.

(Source : *Politique d'aménagement linguistique et culturel*, p. 23)

Visées de l'éducation



Vivre une citoyenneté engagée et éthique

permet à l'élève :

- de participer au mieux-être de sa communauté tant géographique que virtuelle par des pratiques citoyennes éthiques;
- de donner un sens à la société dans laquelle il vit;
- d'affirmer sa culture acadienne et francophone en participant à une société démocratique, pluriculturelle et diversifiée.



Développer un désir d'apprendre tout au long de sa vie

permet à l'élève :

- de développer une attitude d'ouverture dans un monde en pleine mutation;
- de se responsabiliser quant à ses apprentissages tant personnels que professionnels;
- de poursuivre ses apprentissages puisque ceux vécus en milieu scolaire sont en lien avec ceux de la vie courante.



Mener une vie équilibrée

permet à l'élève :

- d'adopter des attitudes et des comportements sains afin de composer avec des environnements variés, complexes et évolutifs;
- de développer des compétences qui contribuent à son mieux-être et à celui de la collectivité;
- de s'adapter en mobilisant et combinant ses ressources internes et externes pour faire des choix dans son projet vie-carrière et son engagement citoyen.

(Source : *Profil de sortie d'un élève du système acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*, p. 9)



Engagements du plan envers les *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation

Engagements du plan envers les *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation

Le présent plan réaffirme l'engagement du système éducatif acadien et francophone envers la réconciliation et s'appuie sur les *Appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). Les consultations et les échanges menés avec les Aînés et les Aînées, et les gardiennes et les gardiens du savoir des communautés wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati ont permis de déterminer les prochaines étapes pour que la réconciliation prenne une place réelle et significative dans nos milieux d'apprentissage.

Bâtir sur les progrès entamés implique notamment les mesures suivantes :

- solidifier des relations durables avec les communautés Wabanaki, en faisant en sorte que la voix des peuples occupe une place réelle et continue dans les échanges, les collaborations et les actions menées;

- offrir à chaque personne apprenante un parcours éducatif qui reconnaît et valorise, dans l'esprit des traités de paix et d'amitié, la langue, l'histoire, la culture, les traditions orales, ainsi que les contributions passées et contemporaines des peuples wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati du Nouveau-Brunswick;
- Veiller à ce que les milieux d'apprentissage fréquentés par les personnes apprenantes issues des peuples Wabanaki soient sécuritaires culturellement, et que leur identité, leurs savoirs et leurs parcours y soient respectés, valorisés et reconnus.

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick poursuivra la mise en œuvre d'actions concrètes servant à approfondir la connaissance des réalités autochtones, à soutenir des relations durables avec les peuples Wabanaki du Nouveau-Brunswick et à renforcer le dialogue interculturel qui est au cœur du bien-être collectif.

Principes directeurs



Toute personne peut apprendre

Nous reconnaissons que toute personne peut apprendre et continuer à développer activement ses connaissances et ses compétences. Selon Desmarais et Rousseau (2025), les études et les recherches en neuroscience de l'apprentissage démontrent que la plasticité du cerveau permet à ce dernier de s'adapter à son environnement, en traitant l'information et en modifiant progressivement les connexions neuronales. Ces travaux soulignent aussi le fait que la flexibilité des environnements d'apprentissage et le développement de l'agentivité des personnes apprenantes, qui sont des composantes essentielles de la conception universelle de l'apprentissage (CUA), sont nécessaires pour permettre à chaque personne apprenante d'apprendre (Desmarais, Rousseau, 2025). Par conséquent, le système éducatif doit établir un parcours d'apprentissage qui tient compte du stade développemental de chaque personne apprenante, en créant diverses occasions d'apprentissage et en l'amenant à relever des défis adaptés et porteurs de sens. Cette approche implique d'ajuster et, au besoin, d'intensifier les interventions afin de soutenir la progression de l'ensemble des personnes apprenantes.

Bien-être du personnel éducatif et des personnes apprenantes

Nous reconnaissons que le bien-être du personnel éducatif et des personnes apprenantes est un fondement indispensable à la création et au maintien de milieux éducatifs stables, bienveillants et favorables à l'apprentissage. Les recherches dans le domaine de l'éducation démontrent un lien entre le climat d'apprentissage positif et le bien-être. Ces recherches indiquent également que des relations positives et significatives entre les personnes apprenantes et le personnel éducatif correspondent à un meilleur bien-être des personnes apprenantes, ainsi qu'à des niveaux plus faibles d'épuisement professionnel du personnel éducatif (Taylor, De Neve, Deborst, Khanna, 2022). Par conséquent, la mise en œuvre de tout changement devra être effectuée dans le respect des réalités du terrain, en portant une attention constante au bien-être de chaque personne et à la qualité du climat d'apprentissage.

Leadership partagé

Nous reconnaissons que la réussite de ce plan repose sur un leadership partagé et responsable, sur des objectifs communs et sur l'engagement de chaque personne du système éducatif à contribuer, selon son rôle, à des améliorations ancrées dans les réalités du terrain.

Depuis le début du processus d'élaboration du plan, un souci a été accordé pour inclure les acteurs clés et les partenaires du système éducatif dans un exercice de compréhension commune des enjeux, d'élaboration de thèmes, d'objectifs et d'actions du plan, et de sélection et de création d'indicateurs de mesure, dans une logique de leadership partagé (Luc et Boudreau, 2024). Pour que ce leadership partagé continue de guider nos actions, nous devons instaurer avec nos partenaires des mécanismes de collaboration et de communication multidirectionnelle qui soutiendront le partage des idées, des savoirs et des pratiques, et qui orienteront les efforts vers l'atteinte collective des objectifs du présent plan.

Imputabilité et reddition de comptes

Nous reconnaissons que faire en sorte que le milieu éducatif réponde adéquatement aux besoins de la communauté acadienne et francophone requiert une gestion responsable fondée sur la transparence et l'imputabilité. Selon Fullan, Quinn et McEachen, la reddition de comptes est l'un des piliers de la cohérence au sein du système éducatif. Toutefois, il importe de faire en sorte que les mécanismes de reddition de comptes soient alignés à l'échelle du système éducatif (Fullan, Quinn, McEachen, 2018). Pour y parvenir, nous devons instaurer des processus de reddition de comptes appuyés par des données claires et des mécanismes d'imputabilité qui renforcent la confiance du public et soutiennent l'amélioration continue du système.

Innovation s'appuyant sur une culture de recherche

Nous reconnaissons que l'évolution du système éducatif doit s'appuyer sur une utilisation rigoureuse de données et la mobilisation de connaissances issues de recherches provenant notamment du contexte d'apprentissage néo-brunswickois. La production et l'interprétation de ces données et de ces connaissances impliquent de recourir à diverses méthodes de recherches permettant de générer un regard critique et multidimensionnel sur les questions éducatives qui nous préoccupent. Or, ce type d'approche doit être fondée sur une culture de recherche bien ancrée au sein de l'ensemble de notre communauté professionnelle.

Les travaux de John Hattie et Klaus Zierer (2023) soulignent que l'efficacité collective, c'est-à-dire la démarche selon laquelle le personnel concentre ses efforts de collaboration pour analyser les effets de ses pratiques pédagogiques sur l'apprentissage des personnes apprenantes, est le facteur ayant l'influence la plus marquée sur l'apprentissage et la réussite. Pour y parvenir, nous devons miser sur une posture de recherche, à tous les paliers du système éducatif, qui valorise l'analyse, l'expérimentation et la réflexion. Nous y parviendrons par l'entremise de la collaboration entre les milieux éducatifs et les institutions postsecondaires, de manière à produire des décisions éclairées et à soutenir l'innovation en éducation.





Raison d'être et mise en œuvre du plan

Le présent plan d'éducation établit une vision commune et des orientations stratégiques à long terme pour le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick. Il définit les chantiers prioritaires et les objectifs de transformation qui guideront les actions collectives au cours des douze prochaines années.

Ce plan n'a pas pour objectif de détailler les modalités de mise en œuvre, telles que les différentes approches pédagogiques, ni de prescrire les actions opérationnelles des milieux. La mise en œuvre des éléments de ce plan sera précisée dans des plans d'action triennaux, qui permettront de prioriser les actions, d'en déterminer l'échéancier et de clarifier les responsabilités, en fonction des capacités du système éducatif et de la recherche.

La mise en œuvre du présent plan repose sur un leadership partagé entre le ministère, les districts scolaires et les partenaires du système éducatif, chacun y assumant ses responsabilités selon son rôle.

Trois conditions essentielles (CE) à la réussite de ce plan d'éducation



Réponse systémique et proactive à la diversité croissante des besoins

Pour être en mesure d'atteindre les objectifs du présent plan et d'amorcer une démarche collective d'amélioration de notre système éducatif, il faut avant tout appuyer davantage le personnel éducatif afin qu'il puisse faire en sorte que les garderies éducatives et les écoles soient et continuent d'être des environnements propices à l'apprentissage et à l'épanouissement des personnes apprenantes. Le personnel éducatif doit actuellement composer avec une pression amplifiée, entre autres, en raison de la croissance importante des divers types de besoins des personnes apprenantes

et de la complexité des mécanismes mis en œuvre pour y répondre. Les modèles et les structures d'enseignement, que nous avons développés et perfectionnés au cours des trois dernières décennies, mis en place pour garantir un environnement inclusif, doivent être consolidés et modifiés en fonction des besoins croissants des personnes apprenantes. Pour ce faire, nous devons analyser objectivement la situation et agir de manière concertée pour renforcer la capacité du système éducatif de s'adapter de façon cohérente et durable à cette diversité.

ACTIONS

- CE1.1** Mettre en place un comité de travail opérationnel réunissant les acteurs clés qui aura la responsabilité de brosser un portrait précis de l'éducation inclusive afin d'établir et de mettre en œuvre des lignes directrices fondées sur la recherche et les données probantes pour renforcer la cohérence des pratiques inclusives dans le milieu d'apprentissage et soutenir le personnel éducatif dans la réponse à la diversité croissante des besoins.
- CE1.2** Actualiser la *Politique 322* pour en clarifier les orientations et en soutenir la mise en œuvre cohérente, ainsi que d'autres politiques connexes pouvant avoir un effet sur les apprentissages et le climat d'apprentissage.
- CE1.3** Offrir de la formation en inclusion en réponse aux besoins des garderies éducatives et des écoles et selon les réalités du terrain.

Indicateurs		Donnée initiale	2029	2032	2035	2038
1	Pourcentage (%) du personnel éducatif des garderies éducatives qui a reçu de la formation en inclusion	18,6 %	23 %			
2	Pourcentage (%) du personnel enseignant qui se sent outillé pour répondre à la diversité des besoins des personnes apprenantes	Nouveau Sera ajouté après le sondage initial (juin 2027)	Sera calculé après le sondage initial (juin 2027)			

Partenaires : districts scolaires francophones; institutions de formation postsecondaires; Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick; Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick; organismes (Inclusion Nouveau-Brunswick, Capacité Nouveau-Brunswick, Autisme en éducation (APSEA), etc.) et fournisseurs de service (VIVA, etc.)

2026 : Donnée initiale (donnée la plus récente)

2029 : Première cible de 2029

2032, 2035 et 2038 : À déterminer en fonction des données des cycles précédents

Formation initiale et continue

Le succès de ce plan repose en grande partie sur le fait que le personnel éducatif doit être outillé de solides compétences et connaissances pédagogiques adaptées à la clientèle que le système éducatif dessert aujourd'hui. Par conséquent, l'atteinte des objectifs proposés dans les trois (3) chantiers prioritaires dépend largement de la qualité des mécanismes de formation qui seront développés et mis en œuvre au cours des prochaines années.

La formation initiale demeure la fondation du développement des compétences du personnel. L'ensemble du personnel doit tirer parti des mécanismes de collaboration existants pour aligner les formations offertes par les différentes institutions postsecondaires avec les défis et les besoins émergents du milieu éducatif.

La qualité de la formation continue, voire même la possibilité d'offrir des occasions de perfectionnement au personnel éducatif, est actuellement affectée par plusieurs enjeux liés à la main-d'œuvre. Tout indique que la pénurie de personnel constitue, depuis plusieurs années, le principal obstacle au développement professionnel. En petite enfance, le roulement élevé du personnel accentue les besoins de formation, tandis qu'en milieu scolaire, le manque de personnel de suppléance complexifie l'organisation des activités de perfectionnement.

Pour être en mesure de contourner ces obstacles, nous devons explorer les mécanismes de formation et leurs différents formats et modalités de livraison.

Le fait d'être plus stratégique afin d'utiliser soigneusement et judicieusement le précieux temps de formation disponible sera également important pour y arriver. De solides plans de formation provinciaux et de districts scolaires, alignés sur les objectifs du présent plan d'éducation, qui tiennent compte de la réalité du terrain et des besoins du personnel éducatif, seront essentiels pour outiller adéquatement le personnel. À cet égard, une récente étude du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) sur la formation continue dans les provinces de l'Atlantique démontre que « pour que les activités de FPE [formation du personnel enseignant] soient utiles et aient de l'effet, il est indispensable qu'elles soient inclusives, axées sur la dimension pratique et offertes au bon moment et qu'elles tiennent compte de la réalité dans la salle de classe d'aujourd'hui dans toute sa complexité. » (CRDE, 2025).

De plus, offrir de la formation aux directions d'école pour atteindre les objectifs des plans de perfectionnement et obtenir les effets souhaités est essentiel. En tant que pierre angulaire de l'amélioration continue à l'école, les directions d'école doivent être bien outillées pour être en mesure de créer un climat favorable à la réflexion et à l'apprentissage au sein de l'équipe pédagogique. À ce titre, elles influencent directement la qualité de l'enseignement et la réussite des élèves en créant un climat scolaire propice à l'analyse des pratiques, à l'utilisation de la recherche et à l'innovation pédagogique.

ACTIONS

- CE2.1** Augmenter l'accès à la formation initiale et à la formation continue du personnel éducatif à la petite enfance.
- CE2.2** Former un comité d'acteurs clés qui aura la responsabilité de réimaginer les structures de formation et d'accompagnement du personnel éducatif à l'intérieur du cadre actuel.
- CE2.3** Collaborer avec les institutions postsecondaires pour que les éléments incontournables des contenus ciblés de la formation puissent être intégrés dans la formation initiale.

Indicateurs		État actuel	2029	2032	2035	2038
3	Pourcentage (%) des garderies éducatives désignées dont les personnes éducatrices répondent aux critères de formation continue (<i>10 heures de développement professionnel par année</i>)	89,2 %	92 %			
4	Pourcentage (%) du personnel éducatif qui affirme que l'offre de formation continue répond à leur besoin de développement professionnel	Nouveau Sera ajouté après le sondage initial (juin 2027)	Sera calculé après le sondage initial (juin 2027)			

Partenaires : districts scolaires francophones; institutions de formation postsecondaires; Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick; Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick; ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et équipe de la Stratégie de fidélisation et de recrutement

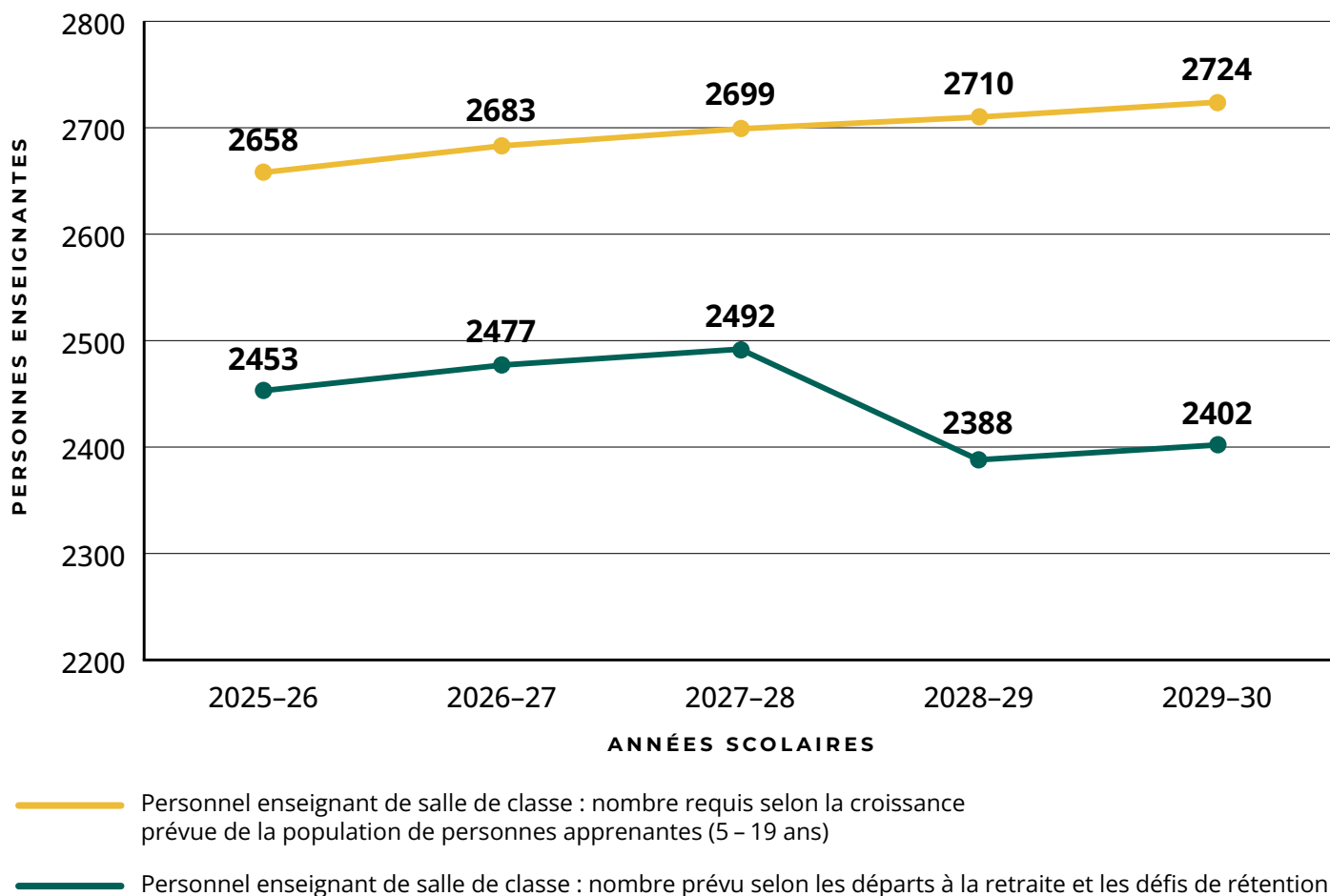
2026 : Donnée initiale (donnée la plus récente)

2029 : Première cible de 2029

2032, 2035 et 2038 : À déterminer en fonction des données des cycles précédents

Fidélisation et recrutement

Tout comme la majorité des secteurs de l'emploi, le milieu éducatif éprouve de grandes difficultés à pourvoir ses postes vacants et à stabiliser la rétention de la main-d'œuvre. Comme le démontre le tableau ci-dessous, les prévisions à long terme indiquent que les défis à ce sujet s'intensifieront au cours des prochaines années.



(Graphique préparé par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance)

Le *Plan de fidélisation et de recrutement du secteur éducatif francophone* a pour mission de « créer un environnement de travail inclusif, stimulant et valorisant, où les enseignant(e)s et les professionnel(le)s de la santé œuvrant en éducation se sentent reconnu(e)s, respecté(e)s et soutenu(e)s dans le développement d'une carrière enrichissante au Nouveau-Brunswick. » Pour que le processus de fidélisation et de recrutement soit efficace, il doit s'appuyer sur une démarche rigoureuse fondée sur des données probantes, l'appui au personnel, et des mécanismes d'amélioration continue.

Le *Plan de fidélisation et de recrutement* comprend trois grands champs d'action :

- « **Fidéliser** : Soutenir, reconnaître et célébrer les enseignant(e)s et les professionnel(le)s de la santé travaillant en éducation.
- **Attirer** : Promouvoir le Nouveau-Brunswick comme lieu où étudier, vivre, travailler et se divertir.
- **Recruter** : Créer une main-d'œuvre francophone, composée d'enseignant(e)s et de professionnel(le)s de la santé travaillant dans le secteur de l'éducation du Nouveau-Brunswick. »

Le plan de fidélisation et de recrutement présente un ensemble d'objectifs et d'actions servant à renforcer

la main-d'œuvre et à atténuer les répercussions de la pénurie de personnel. Il servira donc de fondement pour définir les objectifs et les actions qui seront intégrés au présent plan d'éducation.

Le secteur de la petite enfance est confronté à une situation similaire, voire plus fragile. La formation, le recrutement et la rétention du personnel formé demeurent au centre des discussions et de la détermination des pistes de solution possibles qui permettent de faire en sorte que les programmes et services offerts aux enfants et aux familles soient de grande qualité.

ACTIONS

CE3.1 Mettre en œuvre la *Stratégie et le plan d'action du secteur francophone pour la fidélisation et le recrutement des enseignant(e)s et des professionnel(le)s de la santé au Nouveau-Brunswick*.

CE3.2 Développer et mettre en place une stratégie de fidélisation et de recrutement du personnel à la petite enfance.

Indicateurs		État actuel	2029	2032	2035	2038
5	Pourcentage (%) du personnel éducatif qualifié dans les garderies éducatives qui répond aux exigences législatives en matière de formation (<i>formation postsecondaire collégiale ou universitaire liée à la petite enfance</i>)	56 %	63 %			
6	Taux de rétention du personnel éducatif dans les garderies éducatives	77,2 %	79 %			
7	Pourcentage (%) du personnel enseignant certifié	96 %	98 %			
8	Taux de rétention du personnel enseignant	98,4 %	99 %			

Partenaires : districts scolaires francophones; institutions de formation postsecondaires; Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick et ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

2026 : Donnée initiale (donnée la plus récente)

2029 : Première cible de 2029

2032, 2035 et 2038 : À déterminer en fonction des données des cycles précédents

Chantiers prioritaires





Chantier prioritaire 1

Solidifier les bases de l'apprentissage (naissance à 5^e année)

OBJECTIF : Chaque personne apprenante, de la naissance à la fin de la 5^e année, développe les apprentissages et les compétences de base nécessaires pour grandir, s'épanouir et réussir en français tout au long de son parcours éducatif.

Les premières années de la vie constituent une période déterminante du développement de l'enfant. Cette phase clé, qui se distingue par une capacité d'apprentissage exceptionnelle, pose les fondations essentielles du développement global, de la construction identitaire et de la réussite éducative, par l'entremise de divers moyens, notamment la promotion de la santé et de saines habitudes de vie, ainsi que l'éveil à la lecture, à l'écriture, à la numératie et à l'appartenance à sa communauté acadienne et francophone. Offrir à chaque enfant un départ solide repose, entre autres, sur l'engagement actif des parents. Dans ces conditions, une communication efficace, des services de dépistage, des apprentissages et des interventions précoces, ainsi qu'un accès équitable aux services en français dans l'ensemble des

régions de la province, aident à établir dès la naissance la relation qui est essentielle au développement et à l'épanouissement de chaque enfant. Une attention particulière à la littératie* et à la numératie** pendant les premières années de la vie et de la scolarité de l'enfant permet de jeter les bases qui servent à développer les apprentissages fondamentaux, ainsi que les compétences nécessaires, dans toutes les disciplines et dans sa vie quotidienne, et ce, tant aux niveaux cognitif et socioaffectif que communicatif. Les résultats aux évaluations provinciales en lecture, en écriture et en mathématiques révèlent des écarts persistants qui indiquent que des mesures doivent être prises pour améliorer le taux de réussite des personnes apprenantes.

- * La littératie désigne la capacité de comprendre, d'interpréter, d'évaluer et d'utiliser à bon escient l'information retrouvée dans diverses situations et divers messages, à l'écrit ou à l'oral, afin de communiquer et d'interagir efficacement en société. Elle repose sur le développement des habiletés fondamentales en lecture et en écriture, ainsi que sur le perfectionnement continu des compétences orales et écrites (en français) chez chaque personne apprenante (MEDPE, Cadre de référence en littératie).
- ** La numératie est la capacité d'une personne à comprendre l'information provenant d'une situation et à la traiter en utilisant des mathématiques avec l'intention de faire des choix éclairés (MEDPE, Numératie 9).

Un climat éducatif positif qui favorise un environnement propice à l'apprentissage est essentiel pour que chaque personne apprenante se sente valorisée et soutenue dans ses apprentissages. Le personnel éducatif joue un rôle essentiel dans l'établissement de relations interpersonnelles sécurisantes et positives avec chaque personne apprenante afin de soutenir le développement de la régulation émotionnelle de chaque enfant. Pour ce faire, le personnel éducatif doit pouvoir compter sur de la formation, des outils et de l'appui d'experts, en temps opportun, pour soutenir les personnes apprenantes dans l'apprentissage de la régulation

de leurs émotions et dans le développement des compétences sociales nécessaires au vivre-ensemble.

La formation initiale et continue, ainsi que l'accompagnement, sont des leviers essentiels permettant au personnel éducatif de maintenir un niveau élevé de compétences en s'appuyant sur des recherches récentes au sujet de la science de la lecture, du développement et du fonctionnement du cerveau et des stratégies de régulation des émotions et du comportement. Il incombe donc aux dirigeants et aux partenaires du système éducatif acadien et francophone de mettre en place de solides structures de formation.

Les actions décrites dans ce plan sont les principaux leviers permettant d'atteindre les objectifs des chantiers prioritaires et des conditions essentielles. Ces actions seront classées par ordre de priorité, affinées et programmées dans le cadre de plans d'actions triennaux. Ces plans seront élaborés en collaboration avec les districts scolaires et en consultation avec les principaux partenaires afin d'en faciliter la mise en œuvre.

1.1

Soutenir les familles, en collaboration avec les partenaires, afin d'offrir aux enfants de la petite enfance un accompagnement coordonné qui répond à leurs besoins avant leur entrée à l'école.

- 1.1.1** Développer et mettre en œuvre des mécanismes servant à accroître la participation des enfants qui ne fréquentent pas une garderie éducative aux services et aux programmes d'apprentissage de la petite enfance.
 - 1.1.2** Explorer la possibilité de fournir un programme d'apprentissage universel s'adressant aux enfants âgés de quatre ans.
 - 1.1.3** Mettre en place des mécanismes de collaboration et de partage d'informations avec d'autres ministères pour que le suivi du parcours des enfants, dès la naissance, soit plus efficace.
 - 1.1.4** Améliorer les mécanismes de collaboration entre différents ministères et prestataires de services afin de mieux intégrer les services dès la petite enfance.
 - 1.1.5** Explorer et mettre en place un mécanisme de dépistage destiné aux enfants âgés de trois à quatre ans afin de détecter les risques d'écart de développement et d'intervenir sur une plus longue période avant leur entrée à l'école.
 - 1.1.6** Offrir aux parents des ateliers et des formations sur les compétences et les habiletés parentales adaptées aux réalités familiales actuelles.
-

1.2

Instaurer un milieu d'apprentissage bienveillant qui favorise le développement global de chaque personne apprenante.

- 1.2.1** Développer, dès la petite enfance, différents modèles de services d'intervention et de formation pour répondre à la complexité croissante des besoins.
- 1.2.2** Soutenir le développement de la régulation émotionnelle de chaque personne apprenante en offrant de la formation et de l'accompagnement au personnel.
- 1.2.3** Former le personnel sur les pratiques éducatives tenant compte des traumatismes.
- 1.2.4** Renforcer la collaboration entre divers ministères pour solidifier la prestation des services intégrés.

1.3

Créer des milieux d'apprentissage propices au développement optimal de la communication et des capacités langagières en français de chaque personne apprenante.

- 1.3.1** Mettre en place les pratiques pédagogiques éprouvées en actualisation linguistique dès la petite enfance.
- 1.3.2** Former l'ensemble du personnel des garderies éducatives et des écoles sur des pratiques éprouvées en lien avec le développement langagier.
- 1.3.3** À partir de la 3^e année, assurer l'utilisation d'outils uniformes d'appréciation langagière afin de déterminer les interventions adéquates en actualisation linguistique pour les personnes apprenantes qui ne parlent pas ou parlent très peu le français.
- 1.3.4** Développer et mettre en place un mécanisme provincial de recherche et de partage des meilleures pratiques d'accueil, d'inclusion et d'actualisation linguistique qui tient compte des besoins particuliers des personnes apprenantes issues de l'immigration.

1.4

Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en littératie.

- 1.4.1** Veiller à ce que le curriculum éducatif, les programmes d'études et les évaluations provinciales soient mis à jour en tenant compte des recherches les plus récentes dans le domaine de la littératie et de la science de la lecture.
 - 1.4.2** Former et accompagner de façon soutenue le personnel de la petite enfance sur l'éveil à la lecture, ainsi que le personnel scolaire en littératie.
 - 1.4.3** Développer et mettre en œuvre des outils de dépistage afin de déceler les écarts en lecture et fournir aux personnes apprenantes les interventions appropriées.
 - 1.4.4** Mettre en place un mécanisme de suivi des enfants identifiés à risque à la maternelle.
-

1.5

Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en numératie.

- 1.5.1** Veiller à ce que le curriculum éducatif, les programmes d'études et les évaluations provinciales soient mis à jour en tenant compte des recherches les plus récentes dans le domaine de la numératie.
- 1.5.2** Former et accompagner de façon soutenue le personnel de la petite enfance sur l'éveil à la numératie, ainsi que le personnel scolaire en numératie.
- 1.5.3** Développer et mettre en oeuvre des outils de dépistage afin de déceler les écarts en numératie et fournir aux personnes apprenantes les interventions appropriées.
- 1.5.4** Mettre en place un mécanisme de suivi des enfants identifiés à risque à la maternelle.

CHANTIER PRIORITAIRE 1 : SOLIDIFIER LES BASES DE L'APPRENTISSAGE (NAISSANCE À 5^E ANNÉE)

Indicateurs		Donnée initiale 2025	2029	2032	2035	2038
9	Pourcentage (%) d'enfants ayant atteint un niveau de développement approprié à l'évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD) *	65,4 %	68 %			
10	Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de lecture (2 ^e et 3 ^e année) **	2 ^e : 60,2 % 3 ^e : 69,5 %	2 ^e : 65,2 % 3 ^e : 75,2 %			
11	Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de numératie (mathématiques de 3 ^e année) **	3 ^e : 65,9 %	3 ^e : 71,3 %			

* Pour cet indicateur, la cible de 2029 est une augmentation annuelle de 1 % de 2026 à 2029.

** Pour ces indicateurs, la cible de 2029 est équivalente à un taux annuel d'amélioration de 2 % de 2026 à 2029 en fonction des données initiales de 2025.

Partenaires : districts scolaires francophones; ministère du Développement social; ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail; ministère de la Santé publique; institutions de formation postsecondaires; Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick; Association des enseignantes et enseignants francophone du Nouveau-Brunswick; Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick; équipe de Prestation des services intégrés; fournisseurs de services (VIVA, etc.); agences Famille petite enfance et centres de ressources familiales du Nouveau-Brunswick



Chantier prioritaire 2

Développer les compétences pour réussir dans la vie
(6^e à 12^e année)

OBJECTIF : Chaque personne apprenante, de la 6^e année à la fin de la 12^e année, réalise des apprentissages authentiques et en profondeur, et développe et solidifie les compétences du *Profil de sortie d'un élève du système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*.

De la 6^e à la 12^e année, les élèves traversent une période d'essais et erreurs, d'exploration et de découvertes, essentielle à leur développement global. L'adolescence est une période de transition importante, et les changements rapides du monde actuel offrent autant d'occasions de croissance qu'il y a de défis. Pendant cette étape, tout autant que pour les premières années de l'enfance, la collaboration entre l'école, les familles et les communautés joue un rôle clé pour guider les jeunes à vivre sainement cette transition. « En somme, il importe que chaque partenaire prenne conscience de son rôle et de l'importance de travailler de pair pour la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante. » (PALC 2014, p. 42).

Dans un contexte où l'adolescence se déroule aussi en ligne, et au sein duquel les incertitudes économiques, climatiques et sociales se multiplient, l'école joue un rôle important permettant d'aider les jeunes à comprendre leur environnement, à découvrir leurs intérêts et à donner un sens à leurs apprentissages. Compte tenu du lien étroit qui existe entre le bien-être et l'apprentissage, il importe d'aborder ces deux

concepts conjointement. En développant plus en profondeur les compétences du *Profil de sortie*, les personnes apprenantes peuvent acquérir la résilience et la confiance dont elles ont besoin pour maintenir la stabilité dans un monde en constante évolution.

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick a la responsabilité de créer des conditions qui favorisent l'épanouissement, la connaissance de soi et la résilience. Les activités d'apprentissage proposées aux personnes apprenantes doivent favoriser des apprentissages complexes, signifiants et en profondeur. Il devient donc essentiel de mettre l'accent sur le développement explicite des compétences cognitive, communicative et socioaffective, ainsi que sur le développement de la littératie, de la numératie et de la compétence numérique, pour donner à chaque personne apprenante les outils qui lui permettront « de vivre une citoyenneté engagée et éthique, de développer le désir d'apprendre tout au long de sa vie, et de mener une vie équilibrée. » (tiré des visées de l'éducation, *Profil de sortie d'un élève du système acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*, 2016, p.9).

2.1

Instaurer un climat d'apprentissage positif et bienveillant.

- 2.1.1** Développer différents modèles de services d'intervention et de formation pour répondre à la complexité croissante des besoins.
- 2.1.2** Former le personnel sur les pratiques éducatives tenant compte des traumatismes.
- 2.1.3** Favoriser l'engagement des élèves envers la mise en place d'un milieu bienveillant.
- 2.1.4** Renforcer la collaboration entre divers ministères pour solidifier la prestation des services intégrés.

2.2

Accompagner et outiller le personnel enseignant de manière à favoriser des apprentissages en profondeur qui sont alignés sur les compétences du *Profil de sortie*.

- 2.2.1** Consolider l'intégration du développement des compétences du *Profil de sortie* dans la démarche pédagogique.
- 2.2.2** Actualiser le régime pédagogique de la 6^e année à la 8^e année et celui du secondaire.
- 2.2.3** Revoir l'offre de cours à options et au choix au secondaire sur une base continue.
- 2.2.4** Collaborer avec les partenaires du système éducatif pour mettre en place les modèles de transition entre le secondaire et le postsecondaire (institutions postsecondaires, marché du travail, vie adulte).

2.3

Créer des milieux d'apprentissage propices à l'accompagnement et à la réussite des personnes apprenantes allophones ou issues de l'immigration.

- 2.3.1** Développer et mettre en place un mécanisme provincial de recherche et de partage des meilleures pratiques d'accueil, d'inclusion et d'actualisation linguistique qui tient compte des besoins particuliers des personnes apprenantes issues de l'immigration.
- 2.3.2** Assurer l'utilisation d'outils uniformes d'appréciation langagière afin de déterminer les interventions adéquates en actualisation linguistique pour les personnes apprenantes qui ne parlent pas ou parlent très peu le français.

2.4

Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en littératie.

- 2.4.1** Intégrer le développement des compétences en littératie dans les pratiques pédagogiques de toutes les matières, en formant et en accompagnant le personnel enseignant, tout en tenant compte des réalités du milieu francophone minoritaire.
 - 2.4.2** Développer des outils de dépistage en littératie afin d'aider le personnel enseignant à cerner les difficultés des élèves en lecture et en écriture et à orienter les interventions pédagogiques.
 - 2.4.3** Veiller à ce que les programmes d'études et les évaluations provinciales soient mis à jour en tenant compte des recherches les plus récentes dans le domaine de la littératie.
-

2.5

Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer de solides compétences en numératie.

- 2.5.1** Intégrer le développement des compétences en numératie dans les pratiques pédagogiques de toutes les matières en formant et en accompagnant le personnel enseignant, tout en tenant compte des réalités du milieu francophone minoritaire.
- 2.5.2** Développer des outils de dépistage en numératie afin d'aider le personnel enseignant à cerner les difficultés des élèves en numératie et à orienter les interventions pédagogiques.
- 2.5.3** Veiller à ce que les programmes d'études et les évaluations provinciales soient mis à jour en tenant compte des recherches les plus récentes dans le domaine de la numératie.

2.6

Mobiliser l'ensemble des acteurs du système éducatif pour permettre à chaque personne apprenante de développer sa compétence numérique.

- 2.6.1** Développer et mettre en œuvre un continuum pour guider l'intégration du développement de la compétence numérique et de l'intelligence artificielle (IA) dans les programmes d'études.
- 2.6.2** Former l'ensemble du personnel sur l'utilisation éthique, intentionnelle et responsable de l'IA et des technologies numériques.

CHANTIER PRIORITAIRE 2 : DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS LA VIE (6^E À 12^E ANNÉE)

Indicateurs	Donnée initiale 2025	2029	2032	2035	2038
12 Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de lecture et d'écriture (7 ^e et 10 ^e année) *	7 ^e Lect. : 69,2 % 7 ^e Écrit. : 55,7 % 10 ^e TCLE : 77,7 %	7 ^e Lect. : 74,9 % 7 ^e Écrit. : 60,3 % 10 ^e TCLE : 84,1 %			
13 Pourcentage (%) de réussite aux évaluations provinciales de numératie (6 ^e , 8 ^e et 10 ^e année) *	6 ^e : 62,2 % 8 ^e : 53,9 % 10 ^e : 78,6 %	6 ^e : 67,3 % 8 ^e : 58,3 % 10 ^e : 85,1 %			
14 Taux d'absentéisme chronique **	6 ^e à 8 ^e : 21,0 % 9 ^e à 12 ^e : 30,1 % (sept. 2025 à mars 2026)	6 ^e à 8 ^e : 19,8 % 9 ^e à 12 ^e : 28,4 %			
15 Pourcentage (%) de personnes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) (Statistique Canada, 2025) ***	16 %				

* Pour ces indicateurs, la cible de 2029 est équivalente à un taux annuel d'amélioration de 2 % de 2026 à 2029 en fonction des données initiales de 2025.

** Pour ces indicateurs, la cible de 2029 est équivalente à un taux annuel de réduction de 2 % de 2026 à 2029 en fonction des données initiales de septembre 2025 à mars 2026.

*** Donnée globale de Statistique Canada sur le Nouveau-Brunswick (NEET : Not in employment, Education or Training – Ni en emploi, ni aux études, ni en formation). Cible à déterminer.

Partenaires : districts scolaires francophones; Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick; institutions de formation postsecondaires; ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail; associations multiculturelles du Nouveau-Brunswick; Association des enseignantes et enseignants francophone du Nouveau-Brunswick; Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick et ministère du Développement social



Chantier prioritaire 3

Cultiver le vivre-ensemble dans un monde en changement
(naissance à 12^e année)

OBJECTIF : Développer chez tous les enfants et les jeunes un sentiment d'appartenance, une ouverture à la diversité et un engagement envers la communauté, l'environnement et le patrimoine culturel acadien et francophone.

Dans le contexte linguistique actuel du Nouveau-Brunswick, où les communautés connaissent d'importants changements démographiques, le système éducatif acadien et francophone doit continuer ses efforts en matière de construction identitaire et d'éducation citoyenne. Selon Statistique Canada, la proportion de la population du Nouveau-Brunswick déclarant le français comme langue parlée le plus souvent à la maison est passée de 31,5 % en 1991 à 27,7 % en 2021 (Statistique Canada, 2023, p. 12). Dans un contexte où l'usage du français est en recul, les garderies éducatives et les écoles sont idéalement placées pour favoriser la transmission et la valorisation du français, ainsi que pour promouvoir et pour développer les valeurs et les compétences liées au vivre-ensemble.

L'un des documents phares sur lequel s'appuie le présent plan d'éducation est la *Politique d'aménagement linguistique et culturel* (PALC). « La PALC a pour objectif d'accroître la capacité de tous les partenaires en éducation à réaliser la double mission du système éducatif acadien et francophone, soit de favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à celui de la province du Nouveau-Brunswick. » (PALC, 2014). Tout comme le système éducatif, la communauté dans son ensemble est responsable de l'éducation des personnes apprenantes. La PALC sert donc de plateforme de collaboration entre le système éducatif et la communauté, afin d'harmoniser leurs efforts pour

soutenir les personnes apprenantes dans les garderies éducatives et les écoles du système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick.

Lorsque nous abordons la question de la construction identitaire acadienne et francophone, il importe de reconnaître le rôle essentiel des arts dans le développement global des personnes apprenantes. Ainsi, les garderies éducatives et les écoles doivent continuer à faire découvrir aux personnes apprenantes les contributions des artistes acadiens et francophones, et à intégrer les arts dans l'apprentissage pour favoriser le développement de la pensée créative et innovante.

L'école doit accorder une plus grande place à la voix et aux opinions des élèves. Par conséquent, offrir aux élèves des occasions de participer à la gouvernance de leur environnement contribue à développer leur sens des responsabilités, à favoriser leur engagement, à transmettre des valeurs citoyennes et à les préparer à la vie démocratique (Gottschalk et Borhan, 2023). Soutenir les personnes apprenantes dans leur contribution à façonner le monde qui les entoure est important. Les occasions de participation doivent aller de pair avec un accompagnement pédagogique qui favorise la pensée critique et des compétences en matière de résolution de problèmes, de manière à promouvoir un vivre-ensemble éthique et engagé au sein de la communauté, et ce, autant à l'école que dans les autres milieux de la société. Cette approche doit être fondée sur la bienveillance et le respect de soi, d'autrui et de l'environnement.

L'éducation citoyenne joue un rôle de premier plan dans le développement des compétences du *Profil de sortie* et se veut également un moyen privilégié de construction identitaire. Dès la petite enfance, et tout au long du parcours éducatif, donner aux personnes apprenantes des occasions de développer leur conscience sociale et leur engagement envers leur communauté élargie est essentiel. Pour ce faire, la garderie éducative et l'école doivent notamment favoriser les rapprochements avec les peuples wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati, premiers habitants du territoire, et reconnaître, ainsi que mettre en valeur, la richesse d'une communauté acadienne et francophone de plus en plus multiculturelle.

En outre, le système éducatif néo-brunswickois est reconnu, depuis plusieurs décennies, comme un modèle d'inclusion en milieu d'apprentissage. Reconnaître que les valeurs d'inclusion, de respect et de diversité sont des composantes essentielles pour former des citoyennes et des citoyens engagés, ainsi que pour bâtir une société inclusive au Nouveau-Brunswick revêt une grande importance. En conséquence, le présent plan réaffirme l'intention de poursuivre l'amélioration de l'éducation et des services selon un modèle centré sur la personne apprenante, dans lequel la diversité sous toutes ses formes est valorisée.

3.1

Appuyer l'ensemble des acteurs du système éducatif acadien et francophone dans l'actualisation des modèles pédagogiques liés à la construction identitaire.

- 3.1.1** Développer des ressources et de la formation afin de permettre aux personnes apprenantes et à l'ensemble du personnel éducatif de mieux connaître l'histoire, la culture et les réalités de l'Acadie et de la francophonie du Nouveau-Brunswick.
 - 3.1.2** Former et sensibiliser l'ensemble du personnel au sujet de l'importance d'être des passeurs culturels.
 - 3.1.3** Renforcer les liens entre les milieux éducatifs et la communauté artistique pour veiller à la présence des arts et de la culture comme objets et outils d'apprentissage en milieu éducatif.
-

3.2

Solidifier les relations avec les communautés wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati afin d'offrir des parcours éducatifs qui reconnaissent et valorisent les langues, l'histoire, la culture, les traités de paix et d'amitié, les valeurs et les contributions des peuples Wabanaki du Nouveau-Brunswick, tout en faisant en sorte que les milieux d'apprentissage soient sécuritaires culturellement pour les personnes apprenantes issues des communautés Wabanaki.

- 3.2.1** Renforcer des relations durables avec les Aînées et les Aînés, les porteuses et les porteurs du savoir, et d'autres personnes reconnues par les communautés Wabanaki, en reconnaissant et en valorisant leur rôle à titre de partenaires à part entière dans la coconstruction et l'enrichissement des contenus éducatifs, et en s'appuyant sur le *Cadre holistique des apprentissages Wabanaki*, notamment dans le développement de ressources en français.
- 3.2.2** Intégrer les perspectives, les cultures, les langues, l'histoire et le patrimoine des peuples Wabanaki du Nouveau-Brunswick dans les programmes d'études du secteur scolaire et dans le curriculum de celui de la petite enfance, en s'appuyant sur le *Cadre holistique des apprentissages Wabanaki*, notamment en abordant les traités de paix et d'amitié, l'histoire des pensionnats et la vitalité des langues Wabanaki.
- 3.2.3** Faire en sorte que les milieux d'apprentissage soient sécuritaires culturellement pour les personnes apprenantes issues des communautés Wabanaki et que leur identité, leurs savoirs et leurs parcours y soient reconnus, respectés et valorisés.
- 3.2.4** Mettre à jour les formations à l'intention du personnel sur les perspectives et les enjeux des peuples Wabanaki du Nouveau-Brunswick.

3.3

Créer des milieux qui accueillent, soutiennent et valorisent les personnes apprenantes issues de l'immigration, tout en favorisant le vivre-ensemble, l'ouverture à la diversité et la vitalité culturelle pour l'ensemble des personnes apprenantes.

- 3.3.1** Poursuivre la formation du personnel des écoles et des garderies éducatives en matière de compétences interculturelles.
- 3.3.2** Renforcer les programmes ainsi que les partenariats communautaires pour accueillir les personnes apprenantes issues de l'immigration.

3.4

Faire en sorte que les milieux éducatifs soient bienveillants et sécuritaires et qu'ils valorisent les différences, soulignent les contributions et les forces de toutes les personnes apprenantes et leur permettent de contribuer à un vivre-ensemble inclusif.

- 3.4.1** Poursuivre la formation du personnel des écoles et des garderies éducatives en inclusion.
- 3.4.2** Renforcer les programmes ainsi que les partenariats communautaires pour soutenir les personnes apprenantes qui ont des profils et des besoins particuliers.

3.5

Soutenir les milieux d'apprentissage dans le développement de modèles de gouvernance qui encouragent la participation citoyenne et démocratique des personnes apprenantes (selon leur niveau) dans leur milieu éducatif et dans leur communauté environnante, ainsi que dans la communauté en général.

3.5.1 Favoriser, de la petite enfance à la 12^e année, le développement des compétences citoyennes et de la participation démocratique des personnes apprenantes, en mettant à la disposition du personnel éducatif des outils et des ressources lui permettant de créer et de mettre à profit des occasions d'apprentissage significantes.

3.5.2 Explorer, en partenariat avec des experts en la matière, le développement de nouvelles ressources pédagogiques servant à soutenir le développement de la conscience et des compétences écocitoyennes, ainsi que du vivre-ensemble dans un monde en pleine transformation.

CHANTIER PRIORITAIRE 3 : CULTIVER LE VIVRE-ENSEMBLE DANS UN MONDE EN CHANGEMENT (NAISSANCE À 12^E ANNÉE)

Indicateurs	Donnée initiale	2029	2032	2035	2038
16 Pourcentage (%) d'élèves qui affirment être fiers de faire partie de la communauté acadienne et francophone (6 ^e , 8 ^e et 10 ^e année)	Nouveau	À déterminer			
17 Pourcentage (%) d'élèves qui ont pris connaissance de l'histoire, des réalités contemporaines et des contributions des peuples Wabanaki (6 ^e , 8 ^e , 10 ^e et 12 ^e année)	Nouveau	À déterminer			
18 Pourcentage (%) d'élèves qui affirment se sentir accueillis, soutenus et valorisés dans leur milieu éducatif (6 ^e , 8 ^e et 10 ^e année)	Nouveau	À déterminer			

Il s'agit de nouveaux indicateurs : les données initiales seront disponibles au printemps 2027 et les cibles de 2029 seront calculées par la suite.

Partenaires : districts scolaires francophones; Comité des Aînés du Nouveau-Brunswick; institutions de formation postsecondaires; Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick; Association des enseignantes et enseignants francophone du Nouveau-Brunswick; Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick; associations multiculturelles du Nouveau-Brunswick et autres organismes communautaires francophones

Bibliographie

Allaire, S., Granger, N., Tremblay, M., & Leroux, M. (2023, January 25). *Au-delà des données probantes : l'importance de la diversité des connaissances issues des recherches en éducation*. Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE) & Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec. <https://www.ctreq.qc.ca/ressources/au-dela-des-donnees-probantes-limportance-de-la-diversite-des-connaissances-issues-des-recherches-en-education/>

Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. (2025). Banque de photos AEFNB. Fredericton, Nouveau-Brunswick.

Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE). (2025). *Éclairages pour la formation du personnel enseignant dans les provinces de l'Atlantique : Rapport final*. Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2012). *Appels à l'action*. Winnipeg, Manitoba. https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l-Action_French.pdf

Desmarais, M.-É., & Rousseau, N. (2025). *La conception universelle de l'apprentissage : Mettre en œuvre une pédagogie flexible et inclusive*. Presses de l'Université du Québec. Québec, Québec.

Fullan, M., Quinn, J., & McEachen, J. (2018). *L'apprentissage en profondeur : S'ouvrir au monde, changer le monde*. Presses de l'Université du Québec. Québec, Québec.

Gottschalk, F., & Borhan, H. (2023). *Child participation in decision making: Implications for education and beyond* (OECD Education Working Papers, No. 301). Paris, France : OECD Publishing.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2024, 18 novembre). Protocole de reconnaissance des territoires traditionnels. Document interne destiné aux employés du gouvernement.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2025, décembre). *Stratégie et plan d'action du secteur francophone pour la fidélisation et le recrutement des enseignant(e)s et des professionnel(le)s de la santé au Nouveau-Brunswick*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. ISBN: 978-1-4605-4523-2. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/t/et-ef/km-12/afp/doc/strategie-plan-action-francophone.pdf>

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2026, 26 janvier). *Tableau de bord économique du Nouveau-Brunswick*. <https://www3.gnb.ca/FTB-FCT/?lang=fr>

Hattie, J., & Yates, G. C. R. (2014). *Visible Learning and the Science of How We Learn*. Routledge. Oxfordshire, United Kingdom.

Hattie, J., & Zierer, K. (2018). *10 Mindframes for Visible Learning: Teaching for success*. Routledge. Oxfordshire, United Kingdom.

Luc, É., & Boudreau, L. C. (2024). *Leadership partagé au service de la réussite éducative : Comment s'outiller ?* Les Éditions de la Francophonie.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2025). *Document de discussion – Plan d'éducation (secteur francophone)*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/gov/cemc/doc/francophone-sector-education-plan.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2016). *Donnons à nos enfants une longueur d'avance : Plan d'éducation 2016-2026*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/DonnonsANosEnfantsUneLongueurDavance.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2025). *État des lieux du plan d'éducation 2016-2026*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/org/eedc-edpe/doc/etat-des-lieux.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, secteur francophone. (2025, décembre). Graphique de projection de l'écart des besoins en nombre de personnel enseignant de salle de classe. Document interne.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2025). *Initiative de bien-être, Guide à l'intention du personnel (publication complémentaire au modèle pédagogique holistique des apprentissages)*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/servped/guide-bien-etre.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2015). *La littératie... une toile de fond pour la réussite : Cadre de référence*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/servped/LaLitteratieUnToileDeFondPourLaReussiteCadreDeReference.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2014). *La politique d'aménagement linguistique et culturel – Un projet de société pour l'éducation en langue française*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/org/eedc-edpe/doc/politique-damenagement-linguistique-culturel.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (s.d.). *Numératie 9*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://nbed.sharepoint.com/sites/peae/Programmes%20dtudes%20%20Apprentissages%20essentiels/Numeratie%209.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2013). *Politique 322 : Inclusion scolaire*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/t/et-ef/km-12/policies/docs/politique-322.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2016). *Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/org/eedc-edpe/doc/profil-sortie-eleve.pdf>

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick. (2025). Rapport des consultations *Ce que nous avons entendu*. Fredericton, Nouveau-Brunswick. <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/t/et-ef/km-12/doc/nous-avons-entendu-franco.pdf>

Statistique Canada. (2024). *Cartes et faits saillants sur la participation aux programmes réguliers de langue française au Canada hors Québec, 2021*. Ottawa, Ontario. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2024001-fra.htm>

Statistique Canada. (2023). Faits saillants sur la langue française au Nouveau-Brunswick en 2021 (no 89-657-X2023015 au catalogue). Ottawa, Ontario. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023015-fra.pdf>

Statistique Canada. (2025, 29 octobre). *Les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)*. Le Carrefour de la qualité de vie du Canada. Ottawa, Ontario. <https://www.statcan.gc.ca/hub-carrefour/quality-life-qualite-vie/prosperity-prosperite/neet-fra.htm>

Taylor, L., De Neve, J., Deborst, L., & Khanna, D. (2022). *Le bien-être scolaire pendant l'enfance et l'adolescence. Organisation du Baccalauréat International*. <https://www.ibo.org/globalassets/new-structure/research/pdfs/wellbeing-in-schools-in-childhood-and-adolescence-final-report.pdf>

UNESCO Institute for Statistics. (2025). *Teacher data: Challenges and solutions forward (UIS/EDS/5)*. UNESCO. <https://www.uis.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2025/08/EDS-5-Teacher-Data-Final-Web-1.pdf>

